AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0859
FR0000074148-FS0338

5 juillet 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ASSYSTEM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 juin 2013, complété notamment par un courrier reçu le 5 juillet 2013, la société à responsabilité limitée H2DA[1] (BP 76 - 26701 Pierrelatte Cedex) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 24 juin 2013, par suite de la réception d'un apport de 485 658 actions ASSYSTEM préalablement détenues par M. Dominique Louis, les seuils de 5% du capital de la société ASSYSTEM et détenir 1 028 312 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,35% du capital et 4,83% des droits de vote de cette société[2].

Le concert composé de MM. Dominique Louis, Gérard Brescon, Michel Combes et Gilbert Vidal, et des sociétés HDL SAS, CEFID SAS, H2DA SARL et EEC SAS contrôlées par M. Dominique Louis, n'a franchi aucun seuil, et a précisé détenir, au 24 juin 2013, 5 748 613 actions ASSYSTEM représentant 6 014 451 droits de vote, soit 29,91% du capital et 28,27% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
HDL SAS	3 438 466	17,89	3 553 466	16,70
CEFID SAS	1 020 607	5,31	1 020 607	4,80
H2DA SARL	1 028 312	5,35	1 028 312	4,83
EEC SAS	59 090	0,31	59 090	0,28
Sous-total Dominique Louis	**5 546 475**	**28,86**	**5 661 475**	**26,61**
Autres dirigeants*	202 138	1,05	352 976	1,91
Total concert dirigeants	**5 748 613**	**29,91**	**6 014 451**	**28,27**

** Gérard Brescon, Michel Combes et Gilbert Vidal, étant précisé que Stéphane Aubarbier, Martine Griffon-Fouco, et David Bradley ne sont plus membres du directoire de la société depuis janvier 2013 et ne font dès lors plus partie du sous-total des dirigeants.*

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, les membres du concert ont précisé détenir :

- 3.913 437 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR)[3] exerçables à tout moment jusqu'au 31 juillet 2013, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 35 €, à une action ASSYSTEM ; et

- 2.458.641 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR)[4] exerçables à tout moment jusqu'au 9 juillet 2015, chaque bon pouvant donner droit, par exercice au prix de 11,10 €, à une action ASSYSTEM.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Dominique Louis.
[2] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 19 219 840 actions représentant 21 276 857 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Les 3 913 437 BSAR sont répartis entre MM. Dominique Louis directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés HDL SAS, CEFID SAS, H2DA SARL et EEC SAS qu'il contrôle (3 747 961 BSAR) et Gérard Brescon (159 476 BSAR).

[4] Les 2 458 641 BSAAR sont répartis entre MM. Dominique Louis directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés HDL SAS, CEFID SAS, H2DA SARL et EEC SAS qu'il contrôle (2 212 348 BSAAR), Gérard Brescon (106 143 BSAAR) et Gilbert Vidal (90 150 BSAAR).